



DÉPARTEMENTALES – SEINE-ET-MARNE

SÉNART

Quatre entreprises primées aux Eco-trophées

ELLES SONT IMPLANTÉES à Savigny-le-Temple, Réau et Moissy-Cramayel. Quatre sociétés viennent de remporter les Eco-trophées de l'agglomération de Sénart, jeudi dernier. Ces prix récompensent chaque année des sociétés sénartaises appartenant à la filière des écoactivités ou engagées dans une démarche écoresponsable. Le lauréat de la catégorie « Efficacité énergétique/Écoconstruction » est l'entreprise LTC, à Savigny, spécialisée dans l'installation et la maintenance de climatisations et de pompes à chaleur. La catégorie « Écoresponsable » a récompensé la société Erai-K, à Moissy-Cramayel, qui recycle du matériel informatique et permet la destruction de données informatiques avec une machine industrielle portable, à la fois économique et écologique vu qu'elle permet de racheter le matériel après traitement. Côté « Jeune pousse », Ipsiis, une société toute récente installée à la pépinière de l'Ecopôle de Sénart, a été saluée. Ses deux responsables sont en train de concevoir des isolants de nouvelle génération,



Lieusaint, jeudi dernier. L'agglomération de Sénart a remis ses Eco-trophées à l'occasion des vœux de l'EPA. Ici, les lauréats entourés d'élus de la ville nouvelle. (LP/M.L.)

d'origine naturelle et biosourcés. Enfin, le jury a remis un prix spécial au centre routier Centaure, à Réau, qui organise des stages de sensibilisation à la prévention des risques routiers et à l'écoconduite.

Ces quatre lauréats bénéficieront d'actions de communication, d'un accompagnement professionnel et de trois mois de participation aux petits-déjeuners de l'association Entreprises du sud francilien (ESF). ■

par Marine Legrand

